**La Fondation des Œuvres Sociale de l’Air : l’entraide pour tous**

Dès 1936, la famille de l’aéronautique a disposé d’un outil d’entraide et de solidarité : ainsi et conformément à ses statuts, la Fondation des Œuvres Sociales de l’Air (FOSA) a pour but « *de porter assistance, sous toutes ses formes, au personnel relevant de l’Armée de l’air, de la Direction générale de l’Aviation civile et de Météo France, ainsi qu’à leur famille et ayants droit* ».

Depuis plus de 80 ans, la FOSA soutient l’ensemble de cette communauté civile et militaire, et ce **quels que soient la situation - en activité ou non - le statut, le grade ou la spécialité du personnel concerné**. Aujourd’hui, environ 600 000 personnes sont des bénéficiaires potentiels des actions d’entraide de la FOSA.

**Les ressources et les actions de la FOSA**

Pour financer ses actions sociales, le budget de la FOSA provient de subventions, de partenariats, de dons, et de l’organisation des « meetings de l’air® ».

**Chaque année, la FOSA engage toutes ses ressources disponibles (plus de 500 000€) pour les consacrer à l’entraide**. Ainsi, plus de 350 orphelins bénéficient d’environ 300 000€ d’aides, notamment pour financer leur scolarité ou leurs vacances. Environ 150 familles peuvent être aidées, avec plus de 170 000€ pour des allocations décès ou pour faire face à des difficultés financières. Enfin, plus de 30 000€ d’aides sont consacrées à des blessés en opérations, afin de soutenir leur famille et faciliter leur reconstruction et leur réinsertion.

**Par ses actions, la FOSA soutient dans la durée l’action des organismes sociaux de l’État.**

En conformité avec ses statuts, la Fondation des Œuvres Sociales de l’Air s’attache également à « *développer l’image de l’aéronautique, spécialement auprès des jeunes, afin de susciter des vocations* ». Les « meetings de l’air » répondent à ces objectifs, en constituant une source indispensable de revenus.

**Les 13 et 14 juin 2020, un meeting de l’air sera organisé sur la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard**, avec l’accord de la Ministre des armées et en présence du chef d’état-major de l’armée de l’air.

Chaque jour, une centaine d’appareils militaires et civils seront présentés au sol et en vol, dont la Patrouille de France. Un riche plateau d’activités offrira au public la possibilité de rencontrer le personnel et de découvrir les métiers de l’aéronautique, de l’armée de l’Air et plus largement du ministère des armées, ainsi qu’un espace « simulation » particulièrement étoffé, un espace « solidaire » et des stands en lien avec l’aéronautique dans le domaine mémoriel, historique ou artistique.

Un meeting de l’air s’inscrit également dans la politique de communication, de rayonnement et de recrutement de l’armée de l’air. Il contribue, par la participation d’un public nombreux, au lien entre l’armée de l’air et la Nation et permet à la FOSA d’être un acteur de cohésion sociale.

**Une Fondation reconnue d’utilité publique**

La FOSA est une fondation, et n’est pas une association. À ce titre elle n’a pas d’adhérents et ne bénéficie pas de cotisations.

**La FOSA est votre fondation, et ses actions d’entraide ne peuvent perdurer que grâce à votre soutien.** Reconnue d’utilité publique depuis 1937, les dons reçus donnent droit à une réduction d’impôt de 66% de la somme versée pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

**Si chaque aviateur donnait 1€ par mois (12€/an, qui ne lui coûtent que 4€ après défiscalisation) la FOSA pourrait pratiquement boucler son budget d’entraide !**

**Donner à la Fondation des Œuvres Sociales de l’Air, c’est aider un enfant à préparer son avenir, une famille en difficulté, ou un blessé en opération.**

<https://www.fosa.fr/don/>

Pour aller plus loin : consultez le site de la FOSA : <https://www.fosa.fr/>